

Proposer des groupes de parole à des personnes âgées souffrant de maladie d'Alzheimer ou de démence apparentée pouvait paraître une gageure. C'est pourtant le défi relevé par de nombreux professionnels de santé que l'institut de formations M&R accompagne depuis 2004.

Il s'avère que cette pratique de groupes de parole, intégrant des activités, favorise les échanges et la communication entre des personnes désorientées dans le temps et l'espace. Inspirée par les travaux de la psychosociologue Naomi Feil, elle contribue à entretenir les capacités fonctionnelles et l'intégration sociale.

Sous forme de groupes semi-ouverts* hebdomadaires, cette pratique suit un programme ritualisé, destiné à fournir des repères et un espace d'expression, favorables à la réminiscence et à l'évocation de l'histoire de vie.

Ces groupes permettent d'intégrer des personnes présentant des troubles du langage et des troubles psychocomportementaux, qu'ils contribuent à stabiliser.

** Le même noyau de personnes se retrouve chaque semaine, mais il est possible d'en intégrer des nouvelles une fois le groupe constitué.*

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, l'apprenant pourra :

- **Mettre en œuvre** un groupe de parole et d'activités à visée psychothérapeutique avec des personnes présentant des troubles psychocomportementaux.
- **Évaluer** la pertinence de leur participation en respectant les principes des groupes psychosociaux.
- **Animer** le groupe de parole et d'activité selon la spécificité des groupes de Validation.
- **Donner du feedback** et du soutien à des personnes travaillant avec l'approche de Naomi Feil en individuel.

CONTENUS

Il s'agit d'une formation-action organisée autour d'un stage de 6 mois de pratique de la Validation® en groupe.

Ce stage commencera à l'issue du premier module.

Des temps de regroupement sous forme de modules auront lieu tout au long de la formation. Ils favoriseront un travail de groupe et d'analyse des situations cliniques.

Il s'agit d'une formation certifiante.

Pour obtenir le certificat, il faut :

- ✓ Assister à chaque journée ou demi-journée de formation
- ✓ Mettre en œuvre et animer un groupe de Validation, dès la fin du premier module avec des personnes âgées en perte d'autonomie psychique.
- ✓ Constituer un rapport écrit d'un minimum de 26 rencontres hebdomadaires
- ✓ Participer à des rencontres d'Intervision et de supervision organisées entre les modules d'enseignement
- ✓ Rédiger une analyse de son groupe, selon une grille de rédaction.
- ✓ Présenter une séance d'animation filmée, après un minimum de 20 séances.

Les modalités d'obtention du certificat sont détaillées en fin de document

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne, titulaire du 1^{er} niveau de la méthode de Naomi Feil, intervenant à titre professionnel ou personnel auprès de personnes âgées en perte d'autonomie psychique et/ou physique : aidant naturel, aidant professionnel à domicile, animateur socioculturel, art thérapeute, I.DE, aide-soignant, A.S.H, kinésithérapeute, ergothérapeute, assistante sociale, psychologue, médecin...

Prérequis :

Avoir la certification de 1^{er} niveau : accompagnement individuel avec la méthode de Naomi Feil.

Avoir la logistique nécessaire à la mise en place d'un groupe de Validation ; Être en mesure de le démarrer et de l'animer une fois par semaine pendant au moins six mois.

Vous souhaitez :

Favoriser la coopération et la participation des patients dans les soins,

Améliorer la communication non verbale,

Proposer des temps d'échanges et de partage avec des personnes plus avancées dans la désorientation.

Devenir un élément moteur dans l'équipe concernant :

- l'accompagnement
- l'analyse des comportements
- la constitution des projets individualisés.

Moyens pédagogiques

Le + :

Des fiches pédagogiques, un guide méthodologique et des supports d'analyse seront remis tout au long de la formation.

Utilisation de vidéoprojecteur et Paperboard.

Moyen de suivi

Le + : un accompagnement

personnalisé tout au long de la formation :

- par le formateur qui propose des temps d'intervision et supervision entre les modules.
- par un tuteur pour la rédaction de l'analyse du groupe
- une feuille d'émargement et des attestations de présence vous seront remises à chaque module.

MODULE 1 – THÉORIE DES GROUPES PSYCHOSOCIAUX ET MISE EN PLACE D' UN GROUPE DE VALIDATION.

Apports théoriques

Les fondements des groupes psychosociaux :

Théorie de base sur le groupe de Validation et spécificité : le programme, les rôles, les places, les thèmes de discussion...

Effets attendus des réunions de groupe sur les personnes âgées désorientées
Démonstration, en direct, d'un groupe de Validation.

Analyse de la réunion en direct.

Gérer les situations difficiles.

Instructions pour le travail intersession : chaque apprenant met en place, démarre et anime un groupe de Validation pendant trois mois.

Durant cette période, nous organiserons **des réunions de super et d'intervision** pour chacun des apprenants.

Les comptes rendus écrits de chaque rencontre du Groupe de Validation doivent être conservés.

Outils

Révision des apports de Naomi Feil - l'étape de résolution et sa grille d'observation clinique des 4 phases :

Les phases adaptées au groupe :

Approfondissement des caractéristiques cliniques des phases 2 et 3.

Les outils d'accompagnement adaptés aux phases 2 et 3 :

Questions ouvertes, fermées, alternatives, par l'opposé, par l'extrême, les polarités, l'ambiguïté.

Les outils spécifiques au groupe :

Reformuler les préoccupations des membres du groupe en une question à traiter ensemble.

La réminiscence du groupe.

Favoriser l'expression entre les membres.

Travail intersession – l'expérimentation par le stage

Mettre en place un groupe en coopération avec les acteurs de la structure :

- Programmer 12 séances de groupe, une fois par semaine à raison d'une heure pour la séance, 30 min pour les invitations et 30 min pour le compte rendu de la séance.
- Recueillir les informations nécessaires pour le choix des rôles, des places, des thèmes de discussion.
- Rédiger des comptes rendus de séance.
- Filmer un accompagnement pour le débriefing au module 2

L'apprenant devra envoyer une vidéo d'une séance entre chaque module aux formateurs pour être accompagné dans sa démarche

Enjeux du module 1

Expliquer le fonctionnement d'un groupe thérapeutique à visée psychosociale.
Identifier la population concernée par l'approche de groupe de Validation.
Identifier les rôles, les places et utiliser les bons outils
d'accompagnement de groupe.

Méthodes pédagogiques

Vidéos
Jeux de rôle des formateurs
Exposés théoriques et diaporama
Exercices de mise en situation
Discussions
Retour d'expérience

À la fin de ce travail intersession

Les apprenants auront expérimenté la mise en place et l'animation d'un groupe de parole et d'activités selon la méthode de Naomi Feil pendant 12 semaines.
Ils auront reçu des retours du formateur.

MODULE 2 – ANALYSE DE LA PRATIQUE DES GROUPES. PRÉSENTER LE GROUPE DANS UNE STRUCTURE.

Apports théoriques

Les principes du groupe de Validation : les rôles, les places, les thèmes de discussion, le processus du groupe, le suivi des séquences.

Effets observés sur les membres.

Analyse des difficultés rencontrées : Comment gérer ?

Présenter le groupe dans une structure : se préparer à répondre aux questions des collègues et des familles sur le groupe de Validation.

Outils

Révision

- des caractéristiques cliniques des phases 2 et 3.

- des outils d'accompagnement adaptés aux phases 2 et 3 :

Questions ouvertes, fermées, alternatives, par l'opposé, par l'extrême, les polarités, l'ambiguïté. Dire l'émotion avec émotion.

Les outils spécifiques au groupe :

Reformuler les préoccupations des membres du groupe en une question à traiter ensemble.

La réminiscence en groupe.

Favoriser l'expression entre les membres.

Exercice

Ancrer son attitude empathique pour gérer les interactions entre les membres du groupe.

Continuer à décoder les comportements des personnes âgées comme un langage, grâce aux grilles de lecture du comportement.

Maintenir l'énergie au sein du groupe.

Travail intersession - l'expérimentation par le stage

Les apprenants continuent à :

- Programmer et animer 14 séances de groupe, une fois par semaine à raison d'une heure pour la séance, 30 min pour les invitations et 30 min pour le compte rendu de la séance.

- Recueillir les informations nécessaires pour le choix des rôles, des places, des thèmes de discussion.

- Rédiger des comptes rendus de séance.

- Filmer les réunions afin de présenter une séance pour l'examen pratique, au module 3

Les apprenants préparent une courte présentation de leur groupe de Validation, qui permettra de valider leur compétence à présenter leur travail en se basant sur leur expérience.

Enjeux du module 2

Consolider l'animation de groupe, évaluer la mise en place, le choix des membres.

Développer sa compétence à présenter son travail en se basant sur son expérience professionnelle.

Méthodes pédagogiques

Analyse de pratique

Travail en groupe

Exercices de mise en situation.

Présentation de cas cliniques

Débriefing des réunions de groupe filmées

Questions, échanges.

Exposés théoriques et vidéo.

Le + : avec le débriefing des accompagnements filmés, l'apprenant améliore son savoir-faire et son savoir-être.

Les outils d'accompagnement se perfectionnent, et mon attitude se développe.

Méthodologie de l'analyse du groupe.
Tutorat à distance.

MODULE 3 – SYNTHÈSE ET ÉVALUATION

Ce dernier module est à la fois un module de formation et d'examen.
Il se déroule de la façon suivante :

- Retour sur la pratique et réponses aux questions des apprenants ;
- Évaluation des présentations des groupes que les apprenants ont préparées ;
- Évaluation des présentations filmées des groupes.

Spécifique au module 3 :

Évaluation des compétences et des pratiques professionnelles acquises pendant la formation.

Pour obtenir la certification de 2^{ème} niveau : accompagnement en groupe à visée psychosociale.

Il faut :

- Assister à chaque journée de formation ;
- Mettre en pratique la Validation[®] de groupe entre chaque module en mettant en place un groupe de personnes âgées. Effectuer 26 comptes rendus écrits de réunions, à raison d'un par semaine, soit un stage de 6 mois.
- Rédiger une analyse de l'évolution du groupe, accompagné par un tuteur : ce travail écrit d'analyse sera évalué par deux examinateurs extérieurs ;
Il faut obtenir une note de 75 % minimum sur le total des points possibles.
- Présenter une séance du groupe filmée, après un minimum de 20 semaines de rencontres devant un jury d'évaluation : le formateur et un examinateur extérieur ;
Obtenir une note de 75 % minimum sur le total des points possibles.
- Faire une courte présentation (10 min) sur un sujet en lien avec la méthode de Validation de groupe.

Enjeux du module 3

Obtenir la certification de 2^{ème} niveau : animation d'un groupe à visée psycho- sociale.

Méthodes pédagogiques

Le + : La présence d'examineurs extérieurs pour la correction du travail écrit d'analyse du groupe ou pour la vidéo d'examen, apporte un autre regard sur sa pratique et aide l'apprenant à se perfectionner.

Le + : l'analyse ou le débriefing des réunions filmées permettent de constater les effets de la Validation[®], sur une séance ou sur plusieurs semaines.

Remise du certificat aux apprenants ayant rempli les conditions.

Intervenants

L'enseignement est assuré par un formateur.

Les formateurs, tuteurs et examinateurs sont tous des professionnels du milieu sanitaire, social ou médicosocial, exerçant ou ayant exercé dans le champ de la gérontologie.

Ils sont tous enseignants certifiés de la méthode de Naomi Feil par l'Institut d'enseignement de la Validation®, de Naomi Feil (*Validation Training Institut, Cleveland - USA.*).

Nombre d'heures : 177 h

-regroupement en module : 42 h

soit 6 jours :

Module 1 : 2 jours

Module 2 : 2 jours

Module 3 : 2 jours

-Travail intersession et stage : 60 h

Temps estimé

Intersession 1 : 24 h

Intersession 2 : 36 h, comprenant

Le temps estimé pour la rédaction de l'analyse et l'évolution du groupe.

Coût

Financement professionnel :

1500 €

Financement personnel :

996 €

Contact



contact@vfvalidation.fr



03.26.87.20.88.

Inclusion et handicap : si vous rencontrez des difficultés, merci de nous consulter par mail avant votre inscription.

SARL au capital de 8000 €

SIREN : 478 338 684 00044 - code APE : 8559A

L'Institut est enregistré pour la formation continue sous le n° 21-51-01346 -.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L'Institut M&R n'est pas assujéti à la TVA.

Organisme référencé auprès de :



Organisme agréé par la Validation Training Institute

Membre de l'association européenne pour la Validation®

